

RCS : BREST Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00071 Numéro SIREN : 321 640 948 Nom ou dénomination : PLOUGADIS

Ce dépôt a été enregistré le 31/12/2021 sous le numéro de dépôt 813

Dépot N° 2022/813
Le 31 DEC. 2021
R.C.S. BREST

SAS PLOUGADIS

SAS au Capital de €.40 000

ZAC de Ty Ar Menez

29470 PLOUGASTEL DAOULAS

ETATS FINANCIERS AU 31/01/2021



*Copie certifiée
conforme*

Société Anonyme d'Expertise Comptable
Inscrite aux Tableaux de l'Ordre d'Alsace et de Bourgogne Franche-Comté
Capital : 120 000 Euros
RCS : MULHOUSE B 307 111 682

MUBEX MULHOUSE
12, rue de Pologne
68170 RIXHEIM
Tél : 03 89 44 41 12

MUBEX BELFORT
16, Avenue Jean Jaurès
90000 BELFORT
Tél : 03 84 28 11 44

experts-comptables@mubex.com
www.mubex.fr

Etats financiers au 31/01/2021

BILAN

Bilan Actif

COPIE CERTIFIEE
CONFORME

31/01/2021			31/01/2020
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
180 395	169 085	11 310	10 730
678 755	6 632	672 124	673 856
15 345 459	12 786 325	2 559 134	3 057 097
5 450 469	4 204 623	1 245 846	1 398 029
1 027 025	902 295	124 730	176 059
110 219		110 219	
26 694		26 694	
1 405 909		1 405 909	1 400 410
694 676	60 000	634 676	657 513
4 494		4 494	4 494
60		60	960
24 924 155	18 128 960	6 795 195	7 379 148
25 370		25 370	21 261
4 715 874	83 292	4 632 582	4 932 417
185 394	1 213	184 181	275 706
1 583 791	11 935	1 571 856	1 596 755
515 255		515 255	731
1 396 247		1 396 247	871 209
101 633		101 633	139 368
8 523 563	96 440	8 427 124	7 837 446
33 447 718	18 225 399	15 222 319	15 216 594

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

634 736

658 473

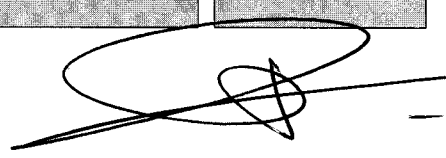
(3) dont créances à plus d'un an



COPIE CERTIFIEE
CONFORME

Bilan Passif

		31/01/2021	31/01/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 565 318	3 541 018
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 585 791	1 024 301
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	27 593	27 593
	Total des capitaux propres	5 222 702	4 636 911
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	49 505	44 256
	Total des provisions	49 505	44 256
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 381 919	4 848 330
	Emprunts et dettes financières divers	403 822	415 225
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 046	1 730
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 555 094	3 249 546
	Dettes fiscales et sociales	2 006 762	1 538 711
	~~DETTES DIVERSES~~		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	600 468	481 885
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	9 950 112	10 535 427
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	15 222 319	15 216 594
Total du bilan en centimes		15 222 319,02	15 216 594,10
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		7 205 208	7 338 230
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			



Etats financiers au 31/01/2021

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

1/2

				31/01/2021	31/01/2020
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	61 516 918		61 516 918	63 798 667
	Production vendue (Biens)	523		523	807
	Production vendue (Services et Travaux)	682 087		682 087	804 377
	Montant net du chiffre d'affaires	62 199 528		62 199 528	64 603 851
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			58 205	38 289
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			65 412	102 800
	Autres produits			20 726	35 161
	Total des produits d'exploitation (1)			62 343 871	64 780 102
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			47 329 731	50 831 385
	Variation de stock			257 102	312 960
	Achats de matières et autres approvisionnements			121 495	120 785
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			3 856 415	3 839 257
	Impôts, taxes et versements assimilés			703 610	750 379
	Salaires et traitements			4 893 964	4 598 280
	Charges sociales du personnel			1 422 795	1 435 291
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			967 288	1 109 304
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			96 440	65 412
	Dotations aux provisions			5 249	44 256
	Autres charges			147 345	35 809
	Total des charges d'exploitation (2)			59 801 434	63 143 120
RESULTAT D'EXPLOITATION				2 542 437	1 636 982

Compte de Résultat

2/2

		31/01/2021	31/01/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 542 437	1 636 982
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	28 421 3 014	51 314 2 197
	Total des produits financiers	31 435	53 512
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	36 030	41 723
	Total des charges financières	36 030	41 723
RESULTAT FINANCIER		(4 596)	11 788
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 537 841	1 648 771
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	22	23 647
	Total des produits exceptionnels	22	23 647
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	247 10 20 000	2 228 40 000
	Total des charges exceptionnelles	20 257	42 228
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(20 235)	(18 581)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		335 890 595 925	217 273 388 616
TOTAL DES PRODUITS		62 375 328	64 857 261
TOTAL DES CHARGES		60 789 536	63 832 960
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 585 791	1 024 301
Résultat de l'exercice en centimes		1 585 791,38	1 024 300,54
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			20 000
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		2 316	2 202

Etats financiers au 31/01/2021

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2020 (PCG 2020).

Le PCG 2020 correspond au règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations financières** :
 - > Titres de participations : La société n'a pas opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses sont donc incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
 - > Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

Autres informations de l'annexe

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société dépend de la convention collective N°3305 des activités de « Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire », qui prévoit le droit pour les salariés à des indemnités de fin de carrière et en définit les modalités d'application.

Aucun autre accord particulier ou non n'a été signé par l'entreprise.

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

En prenant pour hypothèse que la probabilité pour le salarié de partir en retraite par un départ volontaire est de 100%, ces engagements sont évalués à **451 724 €**.

Il n'existe pas d'engagements pris au profit des seuls dirigeants.

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

INTEGRATION FISCALE

Les résultats de la SAS PLOUGADIS sont intégrés fiscalement dans les résultats de sa mère :

- La SAS JM2D

La SAS JM2D est donc redevable de l'impôt sur les sociétés dû au titre des résultats de l'ensemble du groupe (article 223 A du CGI).

La convention d'intégration fiscale est basée sur la méthode de neutralité concernant le calcul de l'impôt sur les sociétés.

La SAS JM2D établit également des comptes consolidés, en tant que société mère consolidante, pour son compte et celui de sa filiale la SAS PLOUGADIS.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

COVID-19

En date du 30 Janvier 2020, l'OMS déclare une Urgence de Santé Publique de Portée Internationale (USPPI) après avoir confirmé, le 22 Janvier 2020, la transmission interhumaine du virus Covid-19.

Le 11 Mars 2020, l'OMS estime que la Covid-19 peut être qualifiée de pandémie mondiale.

Autres informations de l'annexe

Le 16 Mars 2020, le Gouvernement instaure un confinement général à compter du 17 Mars 2020 jusqu'au 11 Mai 2020.

L'état d'urgence sanitaire a été instauré sur l'ensemble du territoire national le 24 Mars 2020 avec la publication de la loi du 23 Mars 2020 pour faire face à la pandémie de la Covid-19. Il a été prolongé jusqu'au 10 Juillet 2020 par la loi du 11 Mai 2020.

L'état d'urgence sanitaire a été instauré à nouveau par la loi du 14 Octobre 2020 et prolongé jusqu'au 16 Février 2021 inclus par la loi du 15 Novembre 2020.

En date du 29 Octobre 2020, le Gouvernement a annoncé la mise en place d'un second confinement jusqu'au 27 Novembre 2020 inclus. Contrairement au premier confinement, cette fois les rayons dits "non essentiels" ont également dû être fermés pendant cette période.

Cet état d'urgence a encore une fois été prolongé jusqu'au 1er Juin 2021.

Les conséquences de cette pandémie ont impacté les comptes de l'exercice clos le 31 Janvier 2021 de la manière suivante :

- . les chiffres d'affaires des activités culturelles, de certains rayons dits "traditionnels" ainsi que des ventes de carburants sont en diminution sensible ;
- . une augmentation des frais de personnel avec notamment le versement d'une Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat (PEPA) au cours de l'exercice ;
- . une augmentation des charges d'exploitation liées à des dépenses exceptionnelles dues à la Covid-19 (gels, masques, dépenses d'entretien, équipements de protection...)
- . Une sensible amélioration de la trésorerie en raison du report d'échéance de 6 mois obtenu sur l'ensemble des emprunt souscrits auprès de la banque ARKEA

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

COVID-19

La prolongation de l'état d'urgence va donc probablement affecter les résultats de l'exercice en cours ayant ouvert le 1er Février 2021, de la manière suivante :

- impact modéré sur le chiffre d'affaires
- impact modéré sur les charges d'exploitation liées à des dépenses exceptionnelles dues à la Covid-19 (gels, masques, dépenses d'entretien, équipements de protection...)

Engagements hors bilan

DETTES ASSORTIES DE GARANTIES

**** Nantissement de fonds de commerce** de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) en garantie :

d'un prêt à long terme de 3 800 000 euros (durée 12,5 ans)

- solde au 31 janvier 2021 : **316 667 €** - taux : E3M+0.35% - dernière échéance : 10/01/2022

Engagements particuliers liés à cet emprunt :

- engagement de ne pas céder ou nantir les actions de la SAS PLOUGADIS sans un accord particulier du prêteur

- engagement de ne pas céder ni aliéner le bien financé

- absence de pénalités de remboursement anticipé

- engagement de conférer une hypothèque sur le terrain détenu par la société à Ty Ar Menez 29470 PLOUGASTEL DAOULAS

**** Nantissement de fonds de commerce** de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la banque OSEO en garantie :

de deux prêts, un à moyen terme de 300 000 euros (durée 5 ans), un à long terme de 700 000 euros (durée 12 ans), soit un montant global de 1 000 000 euros

- solde au 31 janvier 2021 : **210 893 €** - taux : E3M+1.30% - dernière échéance : 29/02/2024

- solde au 31 janvier 2021 : **0 €**

**** Nantissement de fonds de commerce** de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) en garantie :

de deux prêts, à long terme de 475 000 euros (durée 12 ans) chacun, soit un montant global de 950 000 euros

- solde au 31 janvier 2021 : **326 563 €** - taux : 1.41% - dernière échéance initiale : 10/09/2028

prolongée au 10/03/2029

- solde au 31 janvier 2021 : **326 563 €** - taux : 0.57% - dernière échéance initiale : 10/09/2028

prolongée au 10/03/2029

**** Nantissement de fonds de commerce** de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la Banque Populaire de l'Ouest (BPO) en garantie :

d'un prêt, à long terme de 300 000 euros (durée 10 ans)

- solde au 31 janvier 2021 : **212 817 €** - taux : 0.934% - dernière échéance : 01/08/2026

**** Nantissement de fonds de commerce** de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la Banque Populaire de l'Ouest (BPO) en garantie :

d'un prêt, à long terme de 500 000 euros (durée 7 ans)

- solde au 31 janvier 2021 : **393 915 €** - taux : 0.36% - dernière échéance : 23/07/2026

Engagements hors bilan (suite)

**** Nantissement de fonds de commerce** de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la banque OSEO en garantie :

de deux prêts, un à moyen terme de 270 000 euros (durée 7 ans), un à long terme de 1 000 000 euros (durée 12 ans), soit un montant global de 1 270 000 euros

- solde au 31 janvier 2021 : **411 374 €** - taux : E3M + 1.40% - dernière échéance : 31/07/2025

- solde au 31 janvier 2021 : **0 €**

**** Nantissement de fonds de commerce** de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) en garantie :

d'un prêt à moyen terme de 520 000 euros (durée 7 ans)

- solde au 31 janvier 2020 : **136 096 €** - taux : 0.97% - dernière échéance initiale : 10/05/2022 prolongée au 10/11/2022

Pour information :

Aucune garantie n'a été demandée concernant les emprunts :

- Prêt à moyen terme (durée 7 ans) de 120 000 euros auprès de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) - taux : 1.08% - dernière échéance initiale : 10/10/2022 prolongée au 10/04/2023

- Prêt à moyen terme (durée 9 ans) de 600 000 euros auprès de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) - taux : 1.30% - dernière échéance initiale : 10/10/2024 prolongée au : 10/04/2025

- Prêt à moyen terme (durée 7 ans) de 250 000 euros auprès de la Banque Populaire de l'Ouest - taux : 0.75% - dernière échéance : 30/06/2024

- Prêt à long terme (durée 10 ans) de 300 000 euros auprès de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) - taux : 0.97% - dernière échéance initiale : 10/12/2027 prolongée au 10/06/2028

- Prêt à moyen terme (durée 7 ans) de 300 000 euros auprès de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) - taux : 0.50% - dernière échéance initiale : 10/03/2026 prolongée au 10/12/2026

- Prêt à moyen terme (durée 4 ans) de 200 000 euros auprès de la Banque EDEL - taux : 0.30% - dernière échéance : 30/12/2024

POUR INFORMATION :

Existence d'une autorisation de concours bancaire à court terme octroyé par BCME du RELECQ KERHUON (29480) d'un montant de 1 000 000 d'euros, à durée indéterminée et révisable au 10 septembre 2021.

A la clôture de l'exercice, ce concours bancaire, utilisable par billet de trésorerie, ne fait l'objet d'aucune utilisation par la société.

Capital social

		31/01/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00

Effectif moyen

		31/01/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		7	
	Professions intermédiaires		28	
	Employés		175	
	Ouvriers			
	TOTAL		210	

31/01/2021

Etats financiers au 31/01/2021

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2021
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	186 419		1 539		7 562	180 395
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	186 419		1 539		7 562	180 395

CORPORELLES	Terrains	678 755					678 755
	Constructions sur sol propre	9 533 001		31 116			9 564 116
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement	5 729 393		51 950			5 781 343
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 293 876		166 818		10 225	5 450 469
	Instal., agencement, aménagement divers	496 593		9 079			505 673
	Matériel de transport	118 510					118 510
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	400 437		4 159		1 755	402 841
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			110 219			110 219
	Avances et acomptes			26 694			26 694
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 250 566		400 034		11 980	22 638 621

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	2 097 923		9 929		7 267	2 100 585
	Autres titres immobilisés	4 494					4 494
	Prêts et autres immobilisations financières	960				900	60
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 103 377		9 929		8 167	2 105 139

TOTAL	24 540 362		411 502		27 709	24 924 155
--------------	-------------------	--	----------------	--	---------------	-------------------

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	175 689	958	7 562	169 085
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	175 689	958	7 562	169 085
CORPORELLES	Terrains	4 899	1 733		6 632
	Constructions sur sol propre	7 681 933	334 628		8 016 561
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	4 523 363	246 401		4 769 764
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 895 847	319 001	10 225	4 204 623
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	422 554	31 401		453 955
	Matériel de transport	59 725	18 209		77 934
	Matériel de bureau, mobilier	357 204	14 958	1 755	370 406
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 945 524	966 330	11 980	17 899 875
TOTAL		17 121 213	967 288	19 542	18 068 960

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencet aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2021
----------------	---------------	-------------	------------

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix	27 593			27 593
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	27 593			27 593
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	44 256	5 249		49 505
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	44 256	5 249		49 505
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	40 000	20 000		60 000
	Sur stocks et en-cours	40 559	83 292	40 559	83 292
	Sur comptes clients	10 345	1 213	10 345	1 213
	Autres	14 508	11 935	14 508	11 935
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	105 412	116 440	65 412	156 440
TOTAL GENERAL		177 260	121 689	65 412	233 537

Dont dotations et reprises {	- d'exploitation	101 689	65 412
	- financières		
	- exceptionnelles	20 000	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/01/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	694 676	694 676	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	60	60	
	Clients douteux ou litigieux	124	124	
	Autres créances clients	185 269	185 269	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	26	26	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	43 358	43 358	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	3 671	3 671	
	Débiteurs divers	1 536 736	1 536 736	
	Charges constatées d'avances	101 633	101 633	
TOTAL DES CREANCES		2 565 554	2 565 554	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	3 381 919	948 001	1 960 729	473 189
	Emprunts et dettes financières divers	403 822	94 883	308 939	
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 555 094	3 555 094		
	Personnel et comptes rattachés	1 025 810	1 025 810		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	405 271	405 271		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	319 608	319 608		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	256 073	256 073		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	376 844	376 844		
	Autres dettes	223 624	223 624		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		9 948 066	7 205 208	2 269 668	473 189
Emprunts souscrits en cours d'exercice		266 657			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 744 471			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		148			

Produits à recevoir

31/01/2021

Total des Produits à recevoir		836 649
Créances rattachées à des participations		2 198
26781000	Int.cour.cr.ratt.part.(groupe)	2 198
AUTRES CREANCES		834 451
40981000	Avoirs sur achats à recevoir	85 190
40985600	Rist. à recevoir Centrale	741 375
46870000	Divers produits à recevoir	7 887

Charges à payer

31/01/2021

Total des Charges à payer		1 614 265
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 382
16884000	Int.cour.s/emprunt établ.crédi	2 382
Emprunts et dettes financières divers		5 426
16886600	INTERETS PARTICIPATION 2012	1
16887600	INT COURUS PARTICIPATION 01 16	2 083
16887700	INT COURUS PART 01 17	1 514
16887800	INT COURUS PART 01 18	1 124
16887900	INT COURUS PART 01 19	338
16888000	Int.cour.s/empr. & assimilés	366
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		37 116
40810000	Fournisseur factures non parve	37 116
Dettes fiscales et sociales		1 512 275
42820000	Dettes prov pour CP nouvelle p	326 758
42830000	Dettes provisionnées 13ème moi	50 940
42840000	Dettes provisionnées partic sa	335 890
42861000	Intéressement à payer	175 721
42864000	Prime bilan au pers.à payer	100 000
43821000	Charges soc. congés payés nouv	101 295
43860000	Organismes sociaux - C.A.P.	5 213
43860100	C SOC A PAYER PRIMES DE BILAN	40 000
43860200	C SOC A PAYER 13E MOIS	15 791
43860300	CH SIC A PAYER SUR AUTRES SALA	67 178
43863400	CAP MEDECINE DU TRAVAIL	1 380
43864100	CH SOC A PAYER FORMATION	7 039
43864600	CH SOC A PAYER CONSTRUCTION	21 967
43864800	CH SOC A PAYER TAXE D APPRENTI	7 029
44862100	CAPTAXE FONCIERE	8 635
44862400	cap CVAE	7 100
44862500	CAP CFE	7 118
44862600	CAP TVTS	247
44863000	CAP TAXE PUBLICITE	3 282
44865000	CAP C 3 5 ORGANIC	75 354
44865100	CAP TAXE GRANDE SURFACE	146 244
44868000	C.A.P Taxes diverses	8 093
Autres dettes		54 750
46860100	C.A.P. EAU	9 301
46860200	C.A.P. ELECTRICITE	1 417
46860300	C.A.P GAZ	234
46861300	CAP LOCATION	73
46865100	C.A.P ESPACES VERTS	640
46865500	C.A.P Charges à payer autres	8 488
46866100	C.A.P MAINTENANCE OUTILLAGE	873
46866500	C.A.P. HONORAIRES	5 112
46866600	C.A.P. LOGICIELS	200
46866700	C.A.P VOYAGES DEPL. SAUF PERS	6 418
46867100	C.A.P. PUB GALEC	5 000
46869000	C.A.P COTISAT. GALEC	10 901
46869100	C.A.P. COTISAT. ACD/LEC	1 093

Charges à payer

31/01/2021

46869500 CAP AUTRES CHARGES

5 000



Charges constatées d'avance

31/01/2021

Charges constatées d'avances		101 633
Charges constatées d'avance - Exploitation		101 633
48600000	CCA marchandises	8 982
48602000	C.C.A SURVEILLANCE GARDIENNAGE	811
48611200	C.C.A LOCATION MATERIEL	7 752
48611500	C.C.A LOCATION MAT.BUREAU	6 695
48615000	C.C.A MAINTENANCE MATERIEL	5 190
48615200	C.C.A MAINTENANCE CAISSES	244
48616000	C.C.A MAINT. MATERIEL BUREAU	3 361
48617000	C.C.A MAINTENANCE LOGICIELS	16 028
48618000	C.C.A MAINTENANCE DIVERSES	7 005
48620000	CCA PRIMES ASSURANCES	41 386
48622000	C.C.A. DOCUMENTATION GENERALE	801
48630000	C.C.A. AFFICHAGES PERMANENTS	3 377
48640000	C.C.A. intérêts sur emprunts	
48641000	CCA AWEN	

Produits constatés d'avance

31/01/2021

Produits constatés d'avance



Produits et Charges exceptionnels

31/01/2021

Total des produits exceptionnels		22
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		22
Prod sur cessions d'immob fina	22	
Total des charges exceptionnelles		20 257
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		247
pénalités amendes fiscales&pén	247	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		10
valeurs comptables immos finan	10	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISIONS		20 000
Dot prov dépréciation exceptio	20 000	
Résultat exceptionnel		(20 235)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

31/01/2021	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	2 537 841	662 358	1 875 483
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(356 125)	(66 433)	(289 692)
RESULTAT COMPTABLE	2 181 716	595 925	1 585 791

(1) après retraitements fiscaux.

SAS PLOUGADIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 JUILLET 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/01/2021

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'Assemblée Générale approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée et, en conséquence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, savoir : 1 585 791.38 euros

Comme suit :

Dividendes 1 200 000,00 euros
Réserves facultatives 385 791.38 euros

Le dividende global à répartir sera ainsi fixé à 30,00 euros (TRENTE EUROS) par action.

Il sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finances pour 2018 :

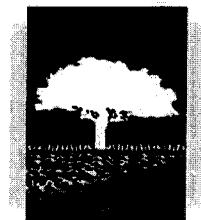
- les revenus de capitaux mobiliers, perçus par des personnes physiques à compter du 1^{er} Janvier 2018, sont en principe soumis à un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFU, également appelé « flat tax ») de 12,8 % pour l'impôt sur le revenu auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, portant ainsi l'imposition globale à 30 % ;
- par dérogation au PFU de 12,8 %, les contribuables peuvent opter pour une imposition de leurs revenus de capitaux mobiliers au barème progressif de l'impôt sur le revenu. L'option est globale et porte sur l'ensemble des revenus entrant dans le champ d'application du PFU. Elle est exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus. En cas d'option pour le barème, l'impôt définitif sur les dividendes sera calculé après application de l'abattement de 40 % sur le montant brut prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été de :

Exercices clos le	Nombres d'actions	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
31/01/2019	40 000	1 000 000.00	/
31/01/2020	40 000	1 000 000.00	/
31/01/2021	40 000	1 000 000.00	/

COPIE CERTIFIEE
CONFORME





**CABINET
PICAVET - LE DAIN**

**SOCIETE
D'EXPERTISE
COMPTABLE ET DE
COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

15 rue Eric Tabarly
29300 Quimperlé

Tél. 02 98 39 07 50

SAS PLOUGADIS

Siège social : ZAC de Ty Ar Menez
29470 PLOUGASTEL DAOULAS
RCS BREST 321 640 948

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2021

SAS PLOUGADIS

Siège social : ZAC de Ty Ar Menez
29470 PLOUGASTEL DAOULAS
RCS BREST 321 640 948

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2021

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PLOUGADIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/02/2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres éléments significatifs de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant les impacts de la crise sanitaire de Covid-19 dans les comptes de votre société au 31/01/2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de votre société.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance

raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

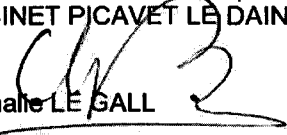
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

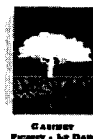
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Quimperlé, le 25 juin 2021

Le commissaire aux comptes
CABINET P. J. CAVET LE DAIN


Nathalie LE GALL



COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/01/2021

Bilan Actif

		31/01/2021			31/01/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	180 395	169 085	11 310	10 730
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	678 755	6 632	672 124	673 856
	Constructions	15 345 459	12 786 325	2 559 134	3 057 097
	Installations techniques,mat. et outillage indus	5 450 469	4 204 623	1 245 846	1 398 029
	Autres immobilisations corporelles	1 027 025	902 295	124 730	176 059
	Immobilisations en cours	110 219		110 219	
	Avances et acomptes	26 694		26 694	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 405 909		1 405 909	1 400 410
Créances rattachées à des participations	694 676	60 000	634 676	657 513	
Autres titres immobilisés	4 494		4 494	4 494	
Prêts					
Autres immobilisations financières	60		60	960	
TOTAL (II)		24 924 155	18 128 960	6 795 195	7 379 148
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	25 370		25 370	21 261
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 715 874	83 292	4 632 582	4 932 417
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	185 394	1 213	184 181	275 706
	Autres créances	1 583 791	11 935	1 571 856	1 596 755
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	515 255		515 255	731	
DISPONIBILITES	1 396 247		1 396 247	871 209	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	101 633		101 633	139 368
	TOTAL (III)	8 523 563	96 440	8 427 124	7 837 446
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		33 447 718	18 225 399	15 222 319	15 216 594

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

634 736

CAVET - 658 473

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

634 736

658 473

PICAVET - 698 473
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
QUIMPERLE



Bilan Passif

		31/01/2021	31/01/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 565 318	3 541 018
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 585 791	1 024 301
	Subventions d'investissement	27 593	27 593
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		5 222 702	4 636 911
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	49 505	44 256
	Provisions pour charges		
Total des provisions		49 505	44 256
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 381 919	4 848 330
	Emprunts et dettes financières divers	403 822	415 225
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 046	1 730
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 555 094	3 249 546
	Dettes fiscales et sociales	2 006 762	1 538 711
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	600 468	481 885
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		9 950 112	10 535 427
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		15 222 319	15 216 594
Total du bilan en centimes		15 222 319,02	15 216 594,10
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		7 205 208	7 205 208
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

1/2

		31/01/2021		31/01/2020
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	61 516 918		61 516 918
	Production vendue (Biens)	523		523
	Production vendue (Services et Travaux)	682 087		682 087
	Montant net du chiffre d'affaires	62 199 528		62 199 528
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			58 205
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			65 412
	Autres produits			20 726
Total des produits d'exploitation (1)				62 343 871
CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats de marchandises			47 329 731
	Variation de stock			257 102
				50 831 385
	Achats de matières et autres approvisionnements			121 495
	Variation de stock			
				120 785
	Autres achats et charges externes			3 856 415
				3 839 257
	Impôts, taxes et versements assimilés			703 610
	Salaires et traitements			4 893 964
	Charges sociales du personnel			1 422 795
	Cotisations personnelles de l'exploitant			1 435 291
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			967 288
	- charges d'exploitation à répartir			1 109 304
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			96 440
	- sur actif circulant			65 412
	Dotations aux provisions			5 249
	Autres charges			147 345
				44 256
				35 809
Total des charges d'exploitation (2)				59 801 434
RESULTAT D'EXPLOITATION				2 542 437
				1 636 982

Compte de Résultat 2/2

		31/01/2021	31/01/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 542 437	1 636 982
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	28 421	51 314
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 014	2 197
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		31 435	53 512
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	36 030	41 723
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		36 030	41 723
RESULTAT FINANCIER		(4 596)	11 788
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 537 841	1 648 771
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	22	23 647
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		22	23 647
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	247	2 228
	Sur opérations en capital	10	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	20 000	40 000
	Total des charges exceptionnelles	20 257	42 228
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(20 235)	(18 581)
PARTICIPATION DES SALAIRES		335 890	217 273
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		595 925	388 616
TOTAL DES PRODUITS		62 375 328	64 857 261
TOTAL DES CHARGES		60 789 536	63 832 960
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 585 791	1 024 301
Résultat de l'exercice en centimes		1 585 791,38	1 024 300,54
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		2 316	

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2020 (PCG 2020).
Le PCG 2020 correspond au règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations financières** :
 - > Titres de participations : La société n'a pas opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses sont donc incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
 - > Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

Autres informations de l'annexe

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société dépend de la convention collective N°3305 des activités de « Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire », qui prévoit le droit pour les salariés à des indemnités de fin de carrière et en définit les modalités d'application.

Aucun autre accord particulier ou non n'a été signé par l'entreprise.

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

En prenant pour hypothèse que la probabilité pour le salarié de partir en retraite par un départ volontaire est de 100%, ces engagements sont évalués à **451 724 €**.

Il n'existe pas d'engagements pris au profit des seuls dirigeants.

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

INTEGRATION FISCALE

Les résultats de la SAS PLOUGADIS sont intégrés fiscalement dans les résultats de sa mère :

- La SAS JM2D

La SAS JM2D est donc redevable de l'impôt sur les sociétés dû au titre des résultats de l'ensemble du groupe (article 223 A du CGI).

La convention d'intégration fiscale est basée sur la méthode de neutralité concernant le calcul de l'impôt sur les sociétés.

La SAS JM2D établit également des comptes consolidés, en tant que société mère consolidante, pour son compte et celui de sa filiale la SAS PLOUGADIS.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COVID-19

En date du 30 Janvier 2020, l'OMS déclare une Urgence de Santé Publique de Portée Internationale (USPPI) après avoir confirmé, le 22 Janvier 2020, la transmission interhumaine du virus Covid-19.

Le 11 Mars 2020, l'OMS estime que la Covid-19 peut être qualifiée de pandémie mondiale.

Autres informations de l'annexe

Le 16 Mars 2020, le Gouvernement instaure un confinement général à compter du 17 Mars 2020 jusqu'au 11 Mai 2020.

L'état d'urgence sanitaire a été instauré sur l'ensemble du territoire national le 24 Mars 2020 avec la publication de la loi du 23 Mars 2020 pour faire face à la pandémie de la Covid-19. Il a été prolongé jusqu'au 10 Juillet 2020 par la loi du 11 Mai 2020.

L'état d'urgence sanitaire a été instauré à nouveau par la loi du 14 Octobre 2020 et prolongé jusqu'au 16 Février 2021 inclus par la loi du 15 Novembre 2020.

En date du 29 Octobre 2020, le Gouvernement a annoncé la mise en place d'un second confinement jusqu'au 27 Novembre 2020 inclus. Contrairement au premier confinement, cette fois les rayons dits "non essentiels" ont également dû être fermés pendant cette période.

Cet état d'urgence a encore une fois été prolongé jusqu'au 1er Juin 2021.

Les conséquences de cette pandémie ont impacté les comptes de l'exercice clos le 31 Janvier 2021 de la manière suivante :

- . les chiffres d'affaires des activités culturelles, de certains rayons dits "traditionnels" ainsi que des ventes de carburants sont en diminution sensible ;
- . une augmentation des frais de personnel avec notamment le versement d'une Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat (PEPA) au cours de l'exercice ;
- . une augmentation des charges d'exploitation liées à des dépenses exceptionnelles dues à la Covid-19 (gels, masques, dépenses d'entretien, équipements de protection...)
- . Une sensible amélioration de la trésorerie en raison du report d'échéance de 6 mois obtenu sur l'ensemble des emprunt souscrits auprès de la banque ARKEA

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

COVID-19

La prolongation de l'état d'urgence va donc probablement affecter les résultats de l'exercice en cours ayant ouvert le 1er Février 2021, de la manière suivante :

- impact modéré sur le chiffre d'affaires
- impact modéré sur les charges d'exploitation liées à des dépenses exceptionnelles dues à la Covid-19 (gels, masques, dépenses d'entretien, équipements de protection...)

Engagements hors bilan

DETTES ASSORTIES DE GARANTIES

**** Nantissement de fonds de commerce de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) en garantie :**

d' un prêt à long terme de 3 800 000 euros (durée 12,5 ans)
- solde au 31 janvier 2021 : **316 667 €** - taux : E3M+0.35% - dernière échéance : 10/01/2022

Engagements particuliers liés à cet emprunt :

- engagement de ne pas céder ou nantir les actions de la SAS PLOUGADIS sans un accord particulier du prêteur
- engagement de ne pas céder ni aliéner le bien financé
- absence de pénalités de remboursement anticipé
- engagement de conférer une hypothèque sur le terrain détenu par la société à Ty Ar Menez 29470 PLOUGASTEL DAOULAS

**** Nantissement de fonds de commerce de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la banque OSEO en garantie :**

de deux prêts, un à moyen terme de 300 000 euros (durée 5 ans), un à long terme de 700 000 euros (durée 12 ans), soit un montant global de 1 000 000 euros
- solde au 31 janvier 2021 : **210 893 €** - taux : E3M+1.30% - dernière échéance : 29/02/2024
- solde au 31 janvier 2021 : **0 €**

**** Nantissement de fonds de commerce de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) en garantie :**

de deux prêts, à long terme de 475 000 euros (durée 12 ans) chacun, soit un montant global de 950 000 euros
- solde au 31 janvier 2021 : **326 563 €** - taux : 1.41% - dernière échéance initiale : 10/09/2028 prolongée au 10/03/2029
- solde au 31 janvier 2021 : **326 563 €** - taux : 0.57% - dernière échéance initiale : 10/09/2028 prolongée au 10/03/2029

**** Nantissement de fonds de commerce de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la Banque Populaire de l'Ouest (BPO) en garantie :**

d'un prêt, à long terme de 300 000 euros (durée 10 ans)
- solde au 31 janvier 2021 : **212 817 €** - taux : 0.934% - dernière échéance : 01/08/2026

**** Nantissement de fonds de commerce de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la Banque Populaire de l'Ouest (BPO) en garantie :**

d'un prêt, à long terme de 500 000 euros (durée 7 ans)
- solde au 31 janvier 2021 : **393 915 €** - taux : 0.36% - dernière échéance : 23/07/2026

Engagements hors bilan (suite)

**** Nantissement de fonds de commerce de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la banque OSEO en garantie :**

de deux prêts, un à moyen terme de 270 000 euros (durée 7 ans), un à long terme de 1 000 000 euros (durée 12 ans), soit un montant global de 1 270 000 euros

- solde au 31 janvier 2021 : **411 374 €** - taux : E3M + 1.40% - dernière échéance : 31/07/2025
- solde au 31 janvier 2021 : **0 €**

**** Nantissement de fonds de commerce de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) en garantie :**

d'un prêt à moyen terme de 520 000 euros (durée 7 ans)

- solde au 31 janvier 2020 : **136 096 €** - taux : 0.97% - dernière échéance initiale : 10/05/2022 prolongée au 10/11/2022

Pour information :

Aucune garantie n'a été demandée concernant les emprunts :

- Prêt à moyen terme (durée 7 ans) de 120 000 euros auprès de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) - taux : 1.08% - dernière échéance initiale : 10/10/2022 prolongée au 10/04/2023
- Prêt à moyen terme (durée 9 ans) de 600 000 euros auprès de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) - taux : 1.30% - dernière échéance initiale : 10/10/2024 prolongée au : 10/04/2025
- Prêt à moyen terme (durée 7 ans) de 250 000 euros auprès de la Banque Populaire de l'Ouest - taux : 0.75% - dernière échéance : 30/06/2024
- Prêt à long terme (durée 10 ans) de 300 000 euros auprès de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) - taux : 0.97% - dernière échéance initiale : 10/12/2027 prolongée au 10/06/2028
- Prêt à moyen terme (durée 7 ans) de 300 000 euros auprès de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) - taux : 0.50% - dernière échéance initiale : 10/03/2026 prolongée au 10/12/2026
- Prêt à moyen terme (durée 4 ans) de 200 000 euros auprès de la Banque EDEL - taux : 0.30% - dernière échéance : 30/12/2024

POUR INFORMATION :

Existence d'une autorisation de concours bancaire à court terme octroyé par BCME du RELECQ KERHUON (29480) d'un montant de 1 000 000 d'euros, à durée indéterminée et révisable au 10 septembre 2021.

A la clôture de l'exercice, ce concours bancaire, utilisable par billet de trésorerie, ne fait l'objet d'aucune utilisation par la société.

Capital social

		31/01/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00

Effectif moyen

		31/01/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		7	
	Professions Intermédiaires		28	
	Employés		175	
	Ouvriers			
	TOTAL		210	

31/01/2021

PICAVET - LE DAIN
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	186 419		1 539		7 562	180 395
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	186 419		1 539		7 562	180 395
CORPORELLES	Terrains	678 755					678 755
	Constructions sur sol propre	9 533 001		31 116			9 564 116
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	5 729 393		51 950			5 781 343
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 293 876		166 818		10 225	5 450 469
	Instal., agencement, aménagement divers	496 593		9 079			505 673
	Matériel de transport	118 510					118 510
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	400 437		4 159		1 755	402 841
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			110 219			110 219
Avances et acomptes			26 694			26 694	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		22 250 566		400 034		11 980	22 638 621
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	2 097 923		9 929		7 267	2 100 585
	Autres titres immobilisés	4 494					4 494
	Prêts et autres immobilisations financières	960				900	60
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 103 377		9 929		8 167	2 105 139
TOTAL		24 540 362		411 502		27 709	24 924 155

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	175 689	958	7 562	169 085
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	175 689	958	7 562	169 085
CORPORELLES				
Terrains	4 899	1 733		6 632
Constructions sur sol propre	7 681 933	334 628		8 016 561
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	4 523 363	246 401		4 769 764
Instal technique, matériel outillage industriels	3 895 847	319 001	10 225	4 204 623
Autres Instal., agencement, aménagement divers	422 554	31 401		453 955
Matériel de transport	59 725	18 209		77 934
Matériel de bureau, mobilier	357 204	14 958	1 755	370 406
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 945 524	966 330	11 980	17 899 875
TOTAL	17 121 213	967 288	19 542	18 068 960

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix	27 593			27 593
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES		27 593			27 593
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	44 256	5 249		49 505
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		44 256	5 249		49 505
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	40 000	20 000		60 000
	Sur stocks et en-cours	40 559	83 292	40 559	83 292
	Sur comptes clients	10 345	1 213	10 345	1 213
	Autres	14 508	11 935	14 508	11 935
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	105 412	116 440	65 412	156 440
TOTAL GENERAL		177 260	121 689	65 412	233 537
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			101 689 20 000	65 412	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/01/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CRÉANCES	Créances rattachées à des participations	694 676	694 676	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	60	60	
	Clients douteux ou litigieux	124	124	
	Autres créances clients	185 269	185 269	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	26	26	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	43 358	43 358	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	3 671	3 671	
	Débiteurs divers	1 536 736	1 536 736	
	Charges constatées d'avances	101 633	101 633	
	TOTAL DES CREANCES	2 565 554	2 565 554	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	3 381 919	948 001	1 960 729	473 189
	Emprunts et dettes financières divers	403 822	94 883	308 939	
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 555 094	3 555 094		
	Personnel et comptes rattachés	1 025 810	1 025 810		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	405 271	405 271		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	319 608	319 608		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	256 073	256 073		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	376 844	376 844		
	Autres dettes	223 624	223 624		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	9 948 066	7 205 208	2 269 668	473 189
Emprunts souscrits en cours d'exercice		266 657			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 744 471			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		148			

Produits à recevoir

		31/01/2021
Total des Produits à recevoir		836 649
Créances rattachées à des participations		2 198
26781000	Int.cour.cr.ratt.part.(groupe)	2 198
AUTRES CREANCES		834 451
40981000	Avoirs sur achats à recevoir	85 190
40985600	Rist. à recevoir Centrale	741 375
46870000	Divers produits à recevoir	7 887

Charges à payer

		31/01/2021
Total des Charges à payer		1 614 265
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 382
16884000 Int.cour.s/emprunt établ.crédi	2 382	
Emprunts et dettes financières divers		5 426
16886600 INTERETS PARTICIPATION 2012	1	
16887600 INT COURUS PARTICIPATION 01 16	2 083	
16887700 INT COURUS PART 01 17	1 514	
16887800 INT COURUS PART 01 18	1 124	
16887900 INT COURUS PART 01 19	338	
16888000 Int.cour.s/empr. & assimilés	366	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		37 116
40810000 Fournisseur factures non parve	37 116	
Dettes fiscales et sociales		1 512 275
42820000 Dettes prov pour CP nouvelle p	326 758	
42830000 Dettes provisionnées 13ème moi	50 940	
42840000 Dettes provisionnées partic sa	335 890	
42861000 Intéressement à payer	175 721	
42864000 Prime bilan au pers.à payer	100 000	
43821000 Charges soc. congés payés nouv	101 295	
43860000 Organismes sociaux - C.A.P.	5 213	
43860100 C SOC A PAYER PRIMES DE BILAN	40 000	
43860200 C SOC A PAYER 13E MOIS	15 791	
43860300 CH SIC A PAYER SUR AUTRES SALA	67 178	
43863400 CAP MEDECINE DU TRAVAIL	1 380	
43864100 CH SOC A PAYER FORMATION	7 039	
43864600 CH SOC A PAYER CONSTRUCTION	21 967	
43864800 CH SOC A PAYER TAXE D APPRENTI	7 029	
44862100 CAPTAXE FONCIERE	8 635	
44862400 cap CVAE	7 100	
44862500 CAP CFE	7 118	
44862600 CAP TVTS	247	
44863000 CAP TAXE PUBLICITE	3 282	
44865000 CAP C 3 S ORGANIC	75 354	
44865100 CAP TAXE GRANDE SURFACE	146 244	
44868000 C.A.P Taxes diverses	8 093	
Autres dettes		54 750
46860100 C.A.P. EAU	9 301	
46860200 C.A.P. ELECTRICITE	1 417	
46860300 C.A.P GAZ	234	
46861300 CAP LOCATION	73	
46865100 C.A.P ESPACES VERTS	640	
46865500 C.A.P Charges à payer autres	8 488	
46866100 C.A.P MAINTENANCE OUTILLAGE	873	
46866500 C.A.P. HONORAIRES	5 112	
46866600 C.A.P. LOGICIELS	200	
46866700 C.A.P VOYAGES DEPL. SAUF PERS	6 418	
46867100 C.A.P. PUB GALEC	5 000	
46869000 C.A.P COTISAT. GALEC	10 901	
46869100 C.A.P. COTISAT. ACD/LEC	1 093	

Charges à payer

31/01/2021

46869500 CAP AUTRES CHARGES

5 000



Charges constatées d'avance

		31/01/2021
Charges constatées d'avances		101 633
Charges constatées d'avance - Exploitation		101 633
48600000	CCA marchandises	8 982
48602000	C.C.A SURVEILLANCE GARDIENNAGE	811
48611200	C.C.A LOCATION MATERIEL	7 752
48611500	C.C.A LOCATION MAT.BUREAU	6 695
48615000	C.C.A MAINTENANCE MATERIEL	5 190
48615200	C.C.A MAINTENANCE CAISSES	244
48616000	C.C.A MAINT. MATERIEL BUREAU	3 361
48617000	C.C.A MAINTENANCE LOGICIELS	16 028
48618000	C.C.A MAINTENANCE DIVERSES	7 005
48620000	CCA PRIMES ASSURANCES	41 386
48622000	C.C.A. DOCUMENTATION GENERALE	801
48630000	C.C.A. AFFICHAGES PERMANENTS	3 377
48640000	C.C.A. Interêts sur emprunts	
48641000	CCA AWEN	

Produits constatés d'avance

31/01/2021

Produits constatés d'avance	
-----------------------------	--



Produits et Charges exceptionnels

		31/01/2021
Total des produits exceptionnels		22
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		22
Prod sur cessions d'immob fina	22	
Total des charges exceptionnelles		20 257
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		247
pénalités amendes fiscales&pén	247	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		10
valeurs comptables immos finan	10	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISIONS		20 000
Dot prov dépréciation exceptio	20 000	
Résultat exceptionnel		(20 235)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

31/01/2021	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	2 537 841	662 358	1 875 483
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(356 125)	(66 433)	(289 692)
RESULTAT COMPTABLE	2 181 716	595 925	1 585 791

(1) après retraitements fiscaux.





E.LECLERC

LOUGADIS
ac de Ty Ar Menez
.P. 32
9470 PLOUGASTEL-DAOULAS
téléphone : 02 98 40 52 72
télécopie : 02 98 40 57 65

Greffe du tribunal de commerce de Brest
CS 61936
150 rue Ernest Hemingway
29219 BREST CEDEX 2

Plougastel-Daoulas, le 29/12/2021

Lettre avec AR

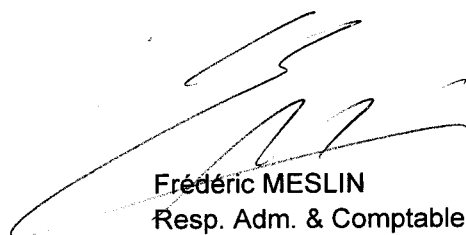
Objet : PLOUGADIS 321 640 948 relance transmission documents comptables 31/01/2021

Madame, Monsieur,

Suite à votre relance, vous trouverez en pj les documents comptables demandés accompagnés d'un chèque de 47.90 €.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.


Frédéric MESLIN
Resp. Adm. & Comptable

REÇU LE
31 DEC. 2021
GREFFE TRIB. COM. BREST



COPIE

17 DEC. 2021

GR/2901/1305837



PLOUGADIS
ZAC DE TY AR MENEZ
29470 PLOUGASTEL-DAOULAS

1705 - 1/1 - 1715

SANS VALEUR

Brest, le 3 décembre 2021

RELANCE UNIQUE

Nos références : mygbatch / 1981 B 00071

Entreprise : PLOUGADIS, 321 640 948

Exercice clos le : 31/12/2020

Pour toute réponse, joindre impérativement le présent courrier

UNIQUE RELANCE AVANT TRANSMISSION AU MINISTERE PUBLIC
ET AU PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Madame, Monsieur,

Vous n'avez pas déposé au greffe les **documents comptables relatifs à l'exercice clos au 31/12/2020** en violation de l'article L.232-23 I du code de commerce.

A défaut de **régularisation sous 30 jours** du dépôt de vos documents comptables, vous vous placerez dans l'obligation d'informer le ministère public de la constitution de **l'infraction pénale** ainsi que le président du tribunal de commerce qui pourra vous **contraindre à procéder à ce dépôt sous astreinte**.

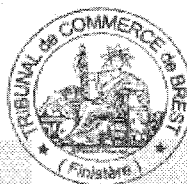
Vous avez la possibilité d'y remédier, de manière simple et rapide, en réalisant le dépôt en ligne de vos documents comptables sur le portail dédié comme plus de 229 000 entreprises :

www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/depot-des-comptes.html

A défaut, vous devez nous adresser sous un délai **de 30 jours** en un seul exemplaire, **très lisibles, non agrafés, certifiés conforme et signés** par le représentant légal, les documents listés au verso, accompagnés de votre règlement d'un montant de 47,90 Euros.

Avec nos salutations distinguées.
Maître Yveline BONDER-MARCHAND
Maître Béatrice APPERE-BONDER

B. Bonder
y4



LEGALE

EN CAS D'ENVOI PAR COURRIER

Aussi, vous voudrez bien y **procéder sous un délai de 30 jours** et nous joindre **le présent courrier** accompagné, en **un seul exemplaire, très lisibles, non agrafés, certifiés conforme et signés** par le gérant, les éléments suivants :

- Les **comptes annuels** : bilan, actif / passif, compte de résultat et annexe
(Etant précisé que les micro-entreprises* autres que les holdings ne sont pas tenues d'établir une annexe)
- La **proposition d'affectation** du résultat soumise à l'assemblée
- La **résolution d'affectation** votée
- Le **rapport des commissaires aux comptes** sur les comptes annuels

Accompagnés d'un chèque bancaire d'un montant de **47.90 euros** à l'ordre du greffe du tribunal de commerce de Brest couvrant les frais de publicité légale et de relance.

** La micro-entreprise est celle qui ne dépasse pas deux des trois critères suivants : total du bilan de 350 000 euros, chiffre d'affaires HT de 700 000 euros, nombre moyen de salariés au cours de l'exercice : 10*

RAPPEL CONCERNANT LA CONFIDENTIALITE ET LA PRESENTATION SIMPLIFIEE

- Les sociétés répondant à la définition des micro-entreprises au sens de l'article L. 123-16-1, à l'exception des sociétés mentionnées à l'article L. 123-16-2 et de celles dont l'activité consiste à gérer des titres de participations et de valeurs mobilières, **peuvent demander que les comptes déposés soient confidentiels.**
- Les petites entreprises, au sens de l'article L. 123-16, à l'exception des sociétés mentionnées à l'article L. 123-16-2, **peuvent demander que le compte de résultat soit confidentiel.** Les sociétés appartenant à un groupe, au sens de l'article L. 233-16, ne peuvent faire usage de cette faculté.
- Les sociétés répondant à la définition des moyennes entreprises, au sens de l'article L. 123-16, à l'exception des sociétés mentionnées à l'article L. 123-16-2, **peuvent demander que ne soit rendue publique qu'une présentation simplifiée de leur bilan et de leur annexe pour les exercices clos après le 22 mai 2019.** Dans ce cas, la présentation simplifiée n'a pas à être accompagnée du rapport des commissaires aux comptes. Les sociétés appartenant à un groupe, au sens de l'article L. 233-16, ne peuvent faire usage de cette faculté.

La demande de confidentialité des comptes ou du résultat, ou la demande de présentation simplifiée du bilan, doit être demandée au moment du dépôt selon un modèle téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.infogreffe.fr/depot-comptes-annuels/tarif-depot-comptes-greffe.html>

CONSEQUENCES ET SANCTIONS EN CAS DE NON REALISATION DU DEPOT

- La société commerciale qui s'abstient de déposer ses comptes au greffe prend le risque d'être affectée dans sa cotation auprès de la Banque de France et des organismes d'assurance-crédit, ce qui peut lui créer des difficultés vis-à-vis de ses fournisseurs et pour l'obtention de concours bancaires
 - Le fait de ne pas satisfaire aux obligations de dépôt est constitutif d'une **infraction punie d'une amende**, à l'encontre des représentants légaux, de 1 500 euros montant pouvant être porté à 3 000 euros en cas de récidive (art. R.247-3 du code de commerce et 131-13 du code pénal)
 - Le président du tribunal de commerce peut adresser à l'encontre des dirigeants une **injonction de déposer** les documents comptables au greffe sous une astreinte** qu'il détermine et dont le recouvrement sera poursuivi par le Trésor public (art. L.611-2 II du code de commerce)
 - Tout intéressé peut demander en référé au président du tribunal de commerce d'enjoindre sous astreinte** au dirigeant de la personne morale de procéder au dépôt des documents comptables (art. L.123-5-1 du code de commerce)
- Le président peut dans les mêmes conditions et à cette même fin, désigner un mandataire chargé d'effectuer ces formalités

****Astreinte : condamnation en principe journalière fixée par le juge s'appliquant à défaut pour une personne de procéder à une obligation de faire sous un certain délai**